

Jacques Marie Georges Bonsergent (né le 13 septembre 1912, à Foveno, dans la commune de Missiriac dans le Morbihan, et mort le 23 décembre 1940 à Paris 12^e).

Mobilisé en 1939, durant la drôle de guerre, il fut rappelé comme affecté spécial à La Courneuve dans une usine fabriquant des chaudières. Après la défaite de 1940, une firme de métaux précieux à la Plaine-Saint-Denis l'embaucha.

Le dimanche 10 mai 1940, Jacques et ses amis revenaient d'un mariage. Aux abords de la gare Saint-Lazare, vers 21 h, ils marchaient dans la nuit noire, la défense passive interdisant toute lumière à l'extérieur, quand un groupe de soldats allemands arriva en sens inverse. Bousculade, mêlée confuse, un soldat allemand reçut un coup de poing. Tout le monde s'éparpilla mais Jacques Bonsergent, repéré par sa haute taille, fut arrêté, frappé à la tête, puis entraîné à l'intérieur de l'hôtel Terminus. On lui demanda de donner les noms de ses camarades, ce qu'il refusa jusqu'à son dernier souffle. Il fut transféré à la prison du Cherche-Midi.

Son arrestation tomba la veille de la première manifestation de masse dans la capitale contre les Allemands. Jugé 25 plus tard, dans ce contexte, il devint le condamné idéal qui permettait, à la première occasion, de faire un exemple pour frapper l'opinion publique. Cette occasion se présenta le 13 décembre à Vichy. Le maréchal Pétain, qui avait renvoyé son chef de gouvernement Pierre Laval, refusa de se rendre à Paris pour recevoir les cendres du duc de Reichstadt, fils de Napoléon I^{er} et de l'impératrice Marie-Louise archiduchesse d'Autriche, qu'Hitler voulait rendre solennellement à la France.

Pour le *Führer*, c'était un affront, une infamie inqualifiable. Dans sa cellule 175 du Cherche-Midi, Jacques Bonsergent subit le contrecoup de cette péripétie : le général Otto Von Stülpnagel, commandant en chef des troupes de la Wehrmacht en France, ne signa pas sa grâce.

Il écrivit une dernière lettre à son ami et camarade de promotion Roger Abadie.

Jacques Bonsergent a été fusillé le lendemain au fort de Vincennes.

Le 23 décembre au matin, les Parisiens découvrirent cette affiche : « *L'ingénieur Jacques Bonsergent a été condamné à mort par le tribunal militaire allemand pour acte de violence envers un membre de l'armée allemande. Il a été fusillé ce matin.* » Selon un rapport des Renseignements généraux, « *la lecture de ces affiches n'a provoqué que de rares réflexions de la part des lecteurs* ».

Entre le 31 décembre 1940 et le 6 janvier 1941, 7 personnes furent arrêtées pour avoir lacéré ou maculé ces affiches. Il a été inhumé dans le cimetière de Malestroit (Morbihan).

Dans le X^e arrondissement de Paris, près de son domicile 3 boulevard Magenta, une station de métro et une place portent le nom de Jacques Bonsergent. Une rue porte également son nom à Missiriac.

En l’an 2000, le sculpteur André Monclus a réalisé un buste en bronze de Jacques Bonsergent, installé depuis dans le hall de la mairie de Malestroit.





IN MEMORIAM – Jacques BONSERGENT, résistant (fusillé le 23
décembre 1940)

OLYMPUS DIGITAL CAMERA